

atteindre la même fin, qui est le bien commun.

NOTE. — La société repose sur l'harmonie morale, comme sur son fondement général. — L'harmonie morale à son tour est basée sur les actions humaines ; Elle résulte du respect des droits et de l'observance des devoirs — Les droits et les devoirs sont définis par la loi — D'où il suit que, par fondements de la société, on entend en définitive : les *actions humaines*, la *loi*, le *droit* et le *devoir*.

l'
v

qu

to
ni
(
à-d
pro